

L'écho MUNICIPAL



Journal des citoyens de Saint-Prime

MOT DU MAIRE



Chers citoyens, chères citoyennes,

Le message que je vais vous faire est teinté d'une certaine nostalgie! Nous sommes passés de l'exaltation, avec l'arrivée prochaine du printemps, à la nostalgie devant tout ce qui se passe, en raison de la crise occasionnée par le coronavirus. L'été qui s'en vient sera donc rempli de restrictions, de mises en place de plusieurs mesures afin d'éviter la contagion dans notre milieu et d'abandon de diverses activités qui concernaient tous les niveaux de la population.

Nous, les élus ainsi que le personnel de la municipalité, avons dû en raison des circonstances, adopter de nouvelles façons de travailler. Présentement, et aussi longtemps que ce sera nécessaire, nous avons mis en place le télétravail; les séances du Conseil se font de cette façon. Au niveau des travaux publics, des mesures sont appliquées afin de protéger les travailleurs : masques, visières, distanciation obligatoire à tous les jours, pendant toute la journée et désinfection obligatoire de tous les outils utilisés au quotidien; une nouvelle façon de répondre en toute sécurité à nos travaux à réaliser à l'été 2020.

Malgré la période de pandémie, il nous apparaît important de vous inviter à poursuivre l'embellissement de vos terrains afin de ne pas oublier que « *ça va bien aller* » et que nous allons revenir à la normale d'ici quelques temps. Pour ce volet, nous poursuivrons la pratique des années précédentes dans les secteurs concernés. Nous invitons aussi les commerçants à présenter des façades attrayantes pour contribuer à l'embellissement de notre milieu.

Nous vivons une période de vie qui demande beaucoup de discipline personnelle, de respect envers soi-même et aussi envers les autres. Depuis le début de la pandémie, vous avez fait preuve de solidarité afin que ce virus ne s'installe pas dans notre milieu. Je demande aussi aux parents d'être vigilants, de parler à leurs enfants et de les responsabiliser en ce qui concerne les divers parcs et lieux de détente, afin que nous n'ayons pas de bris ni de vandalisme qui font perdre de la qualité de vie à nos concitoyens qui ne peuvent plus profiter des installations, même si, pendant cet été, certaines d'entre elles seront plus ou moins utilisées.

Soyez assurés, chers citoyens et citoyennes, que nous ferons tout notre possible et utiliserons notre pouvoir pour vous offrir les services que vous êtes en droit d'avoir, en conformité avec l'ouverture des politiques de notre gouvernement. (suite au verso →)

(suite de la page précédente)

Nous assistons présentement à la prise de retraite de notre directeur général, Monsieur Régis Girard. M. Girard a contribué à la bonne marche de la municipalité en offrant de loyaux services à notre municipalité sur une période de 37 ans. Nous tenons à souligner notre profonde satisfaction pour le travail qu'il a accompli avec perfectionnisme et loyauté. Nous profitons de l'occasion pour lui offrir nos vœux à l'occasion de cette retraite bien méritée.

Un départ amène une arrivée; c'est donc l'occasion de vous annoncer que les élus et moi-même, avons retenu les services de Madame Caroline Bergeron, résidente de St-Prime, pour succéder à titre de directrice générale à Monsieur Régis Girard. Nous souhaitons donc à Madame Bergeron, par le biais de cette infolettre, la bienvenue et une longue période au sein de notre organisation.

Il nous reste à vous souhaiter, malgré les restrictions, le confinement et tous les compromis concernant les activités sociales, un bel été, chacun chez soi!

Salutations !

Lucien Boivin, maire



ÇA VA BIEN ALLER !



Report de versements de compte de taxes 2020

Le 4 mai dernier, les membres du Conseil municipal ont adopté le règlement 2020-06 ayant pour objet de reporter les 2^e et 3^e versements du compte de taxes 2020.

Dans le contexte actuel de la COVID-19, du confinement et des règles sanitaires de la santé publique, la Municipalité de Saint-Prime désire venir en aide à ses contribuables en offrant la possibilité à ses citoyens, de reporter les 2^e et 3^e versements de taxes municipales pour l'année 2020 aux dates suivantes :

2^e versement : au 28 août 2020;

3^e versement : au 30 octobre 2020.

Les contribuables ayant fourni des chèques postdatés et désirant reporter leurs versements **doivent absolument communiquer avec nous avant le 22 mai 2020** pour en faire la demande. Si aucune intervention de votre part n'est effectuée, vos paiements seront encaissés aux dates inscrites sur vos chèques.

Pour nous rejoindre, composez le 418-251-2116 poste 2245.

La direction